

Le conseil consultatif DES JEUNES

« L'avenir appartient à la jeunesse et les jeunes contribuent au présent »

Le CCJ c'est

43 JEUNES

qui proposent et mettent en place

DES PROJETS

pour leur ville !



Comment être élu ?

Ils sont élus pour un mandat de 2 ans.

1ère modalité d'élection

Les jeunes élèves candidatent au sein de leur établissement scolaire.

2ème modalité d'élection

« Vie locale » : jeunes désignés par les associations et les services municipaux.

Comment ça fonctionne ?

5 Commissions de travail qui se réunissent chaque mois.

Culture et Arts, Sport et Santé, Environnement et Cadre de vie, Humanitaire et Relations Internationales, Communication et Nouvelles Technologies

Plusieurs réunions de travail par commission et une assemblée plénière par an présidée par **M. le Maire**.

Pourquoi y participer ?

Le CCJ permet de :

- Favoriser l'expression orale et écrite
- Travailler en groupe et partager des avis
- Acquérir des méthodes de travail
- Rencontrer d'autres jeunes
- Proposer et élaborer des projets pour sa ville
- Découvrir le fonctionnement des services publics
- Appréhender les notions de priorités, de budget et de gestion
- Rencontrer et échanger avec les élus du conseil municipal

S'informer DIALOGUER, ET S'INVESTIR



Les échanges réalisés en partenariat avec « l'Association des Relations Internationales Melunaises » ont permis de **rencontrer les jeunes** de Spelthorne en Angleterre et Crema en Italie.

Le city stade : dans le cadre du projet de réaménagement du quartier des Mézeraux, **le conseil municipal s'est saisi de l'idée soumise de prime abord par un jeunes membre du CCJ.**

...PARTICIPER



- Actions au sein de la Croix-Rouge : organisation de repas pour les bénéficiaires du centre d'hébergement
- Actions au sein du Secours Populaire Français
- Animations lors de l'action « Mon sang pour les autres » organisée par l'établissement français du sang
- Présence et aide à l'organisation de tous les événements de la Maison des Associations Jean XXIII

se Mobiliser



Actions réalisées

- Organisation d'un **festival de musique et danse** à visée humanitaire
- Participation au **Téléthon** à l'hôpital de Melun
- Journée nettoyage des bords de l'Almont et des berges de la Seine
- **Création d'un « Kit Prévention Santé »** à destination des jeunes avant les départs en vacances
- Organisation du **Noël des associations** à l'Escale

...DÉFENDRE SES IDÉES



Réunions plénières : chaque séance est présidée par M. le Maire. Lors de ces dernières, l'ensemble des jeunes conseillers se réunissent pour présenter et voter les différents projets travaillés au sein de chaque commission.

Forums ou formations : les membres du CCJ sont amenés à participer à différents forums locaux et formations durant lesquels ils expriment leurs avis sur les sujets qui les concernent. Ainsi ils font connaître leurs attentes, leurs doutes et partagent leurs connaissances. Ils font l'expérience de leur citoyenneté.

La charte de l'engagement des jeunes CONSEILLERS

Préambule

Vouloir jouer un rôle dans et pour la cité est une belle et louable initiative. Cette démarche doit s'inscrire dans le cadre des règles incontournables que le jeune et le conseiller municipal s'engagent à respecter et faire respecter, durant toute la durée de leur mandat.

Article 1

Agir dans le respect des institutions de la République et œuvrer en permanence dans l'intérêt général.

Article 2

Etre capable de discernement et de libre arbitre afin de ne pas subir de pressions de la part d'une personne ou d'un groupe de personnes tant civil ou religieux.

Article 3

Savoir argumenter, accepter ou refuser une décision dans le respect de la reconnaissance du fonctionnement démocratique du Conseil Consultatif des Jeunes.

Article 4

Etre porteur de projets simples ou ambitieux et œuvrer à leur aboutissement.

Article 5

Rester en permanence en relation avec les jeunes de son quartier et leur rendre compte des travaux du Conseil Consultatif.

Article 6

Etre assidu et participer à toutes les réunions et manifestations nécessitant la présence du Conseil Consultatif des Jeunes.

Article 7

Respecter et faire respecter la Charte du Conseil Consultatif des Jeunes de la ville de Melun.

Melunais(e)s, tu as
ENTRE 13 ET 17 ANS
engage
TOI

**AU SEIN DU CONSEIL CONSULTATIF
DES JEUNES**

—
Plus d'informations...

Service Vie Associative et Citoyenne
01 64 52 11 57 ou democratieproximite@ville-melun.fr

SERVICE
VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

